

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1194 du 15 avril 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



A la recherche des œufs de Pâques

C'est une tradition encore vivace dans certaines régions de France et dans certaines familles : dimanche prochain, au matin de Pâques, les enfants iront dans les parcs, dans les jardins, voire dans les recoins de la maison, chercher les œufs en chocolat, les cocottes en sucre, les paquets de bonbons.

Retrouvons notre jeunesse et allons à notre tour à la découverte de cadeaux de Pâques soigneusement cachés par notre gouvernement. Il s'y est employé toute la semaine, en préparant la surprise d'un « choc de simplification ». Mais saurons-nous chercher là où il faut ? Avons-nous reçu pour tel ce fameux choc ?

Le papier doré de l'emballage nous attire. Placée à la

queue du classement mondial des pays en ce qui concerne l'environnement administratif et réglementaire (126ème sur 144), la France pourrait libérer soudainement particuliers et entreprises des multiples contrôles, autorisations, démarches, déclarations, que leur vaut une bureaucratie pléthorique. Edmund Phelps, prix Nobel d'Economie, a estimé il y a deux ans que le temps, l'énergie et le personnel engagés par les entreprises françaises pour être en règle avec l'administration représentaient un point de croissance. Il confirmait pour notre pays le constat de Milton Friedman pour les Etats-Unis quelques années plus tôt : l'administration est contre-productive. >>

SOMMAIRE DU N°1194

EDITORIAL : A la recherche des œufs de Pâques pp. 1-2

CONJONCTURE : La flexisécurité pp. 3-4

ACTUALITES : Déficit budgétaire : la France tiendra ses engagements p. 4 - La farce de l'Euro fort p. 5 - N'oubliez pas d'éteindre l'électricité p. 5

CARÊME LIBERAL : p. 6

L'AGENDA LIBERAL : pp. 7-8

LU POUR VOUS : p. 8

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTÉ ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

A la recherche des oeufs de Pâques (suite)

Mais qu'y a-t-il sous le papier doré ? Beaucoup d'œufs minuscules, creux, et d'une qualité douteuse, qui avaient déjà été emballés par Pierre Moscovici avant son éjection : le guichet unique pour beaucoup de démarches, la simplification comptable pour les micro-entreprises et les entreprises de moins de 50 salariés, les contrats types pour les partenariats public-privé. Au total, 201 mesures de simplification déjà publiées, l'importance du chiffre a traduit l'importance du chantier !

En cette Semaine Sainte, le gouvernement nous a préparé des œufs plus consistants. Il y a d'abord la simplification de la procédure de création des entreprises, un vrai parcours du combattant à ce jour. Mais la grosse poule en chocolat sera sûrement la réforme de la feuille de paye.

Voilà en effet des années que je ne cesse de militer, comme tant d'autres (et en particulier celui qui a lancé l'idée et l'a appliquée dans son entreprise, Axel Arnoux), pour le salaire complet, et la réforme de la feuille de paye en est une première étape. Le gouvernement se propose de faire apparaître, en les regroupant, toutes les charges sociales qui sont déduites de la paye du salarié. Devrait ainsi être révélé au salarié ce que lui coûtent la santé, la retraite, l'assurance chômage et les cotisations familiales

« **La nouvelle feuille de paye dira-t-elle toute la vérité ?** » (ou ce qui en restera). Mais une telle réforme n'a aucune valeur si elle ne s'accompagne pas de deux précisions.

La première est d'indiquer le montant des charges dites « patronales », car la différence entre charges patronales et salariales laisse penser que les unes sont prises dans la poche du patron ou de l'entreprise, et les autres dans les poches des salariés ; il n'en est rien, dans les deux cas il s'agit d'un prélèvement sur la rémunération du personnel, c'est un véritable impôt sur les salaires. Cette addition permettrait d'indiquer au salarié ce que lui coûte en réalité le total de sa protection sociale ; non seulement ce qu'il paye lui-même mais ce que les entreprises paient pour lui en retranchant la somme de son salaire complet.

La deuxième est de verser au salarié la totalité de ce salaire complet et de lui laisser ensuite régler sa facture sociale. Ce règlement peut être obligatoire, le salarié payant son assurance sociale comme son assurance auto, ou il peut être laissé à l'entière responsabilité du salarié, obtenant ainsi le libre choix de son assurance. La concurrence entre assureurs privés devrait réduire d'au moins un tiers les fameuses « charges sociales ». C'est, je le rappelle, la seule façon efficace et juste de les réduire et c'est ce que je préconise pour sauver les retraites.

J'ai insisté sur ce point parce que les œufs de Pâques peuvent être en carton et totalement factices : on se laisse éblouir par le papier, ou par la couleur, mais il n'y a rien à croquer.

Voilà donc un bon critère pour juger de la sincérité mais aussi de l'intelligence de ce nouveau gouvernement. Il nous dit vouloir interdire toute inflation réglementaire, en promettant de compenser une réglementation nouvelle par la destruction d'une réglementation ancienne. Mais c'est un marché de dupes, dont les gouvernements précédents ont largement abusé. Les cocottes en chocolat se changeraient-elles en cocottes en papier ?

D'ailleurs, pour en revenir à l'essentiel, quelle serait la véritable surprise pascale ? Comme Pâques, ce serait une révolution inattendue (sauf par quelque prophète), une résurrection, une libération, une explosion de foi et de joie. Avez-vous le sentiment ou l'espoir de découvrir dimanche toutes les merveilles de Pâques dans les jardins de Matignon ?

« **Pâques : la résurrection
inattendue** »

En ce qui me concerne, pour l'instant je m'en tiens aux vraies certitudes de Pâques : elles sont suffisantes pour m'aider à garder l'espoir et à travailler pour la libération.

Bonnes Pâques

Jacques Garello

LA FLEXISECURITE

Les bons résultats du chômage au Danemark, pays de la flexisécurité, les mauvais résultats en France, pays de toutes les rigidités, les réformes Schröder en Allemagne, mais aussi la récente instauration d'un salaire minimum, imposé par le SPD à Angela Merkel, attirent une nouvelle fois l'attention sur le marché du travail. A l'évidence, en France, contrairement à l'affirmation de François Mitterrand, on n'a pas tout essayé. La flexisécurité à la Danoise peut-elle être une piste de réflexion, parmi d'autres ? En tous cas, les résultats semblent au rendez-vous, avec un chômage plus de deux fois plus faible qu'en France.

Un taux de chômage de 5,3%

Alors que le chômage n'a jamais été aussi élevé en Europe, particulièrement en France, les chiffres danois ont de quoi étonner. Le taux de chômage ne cesse de se réduire. Fin février, il est tombé à 5,3% de la population active, moins de la moitié du taux français, en baisse de 0,6 points en un an. 140 600 chômeurs pour un pays de 5,6 millions d'habitants. C'est le chiffre le plus bas depuis août 2009, au début de la crise. Avant la crise, on observait même des tensions en raison d'une pénurie de main-d'œuvre. Les économistes, les politiques, mais aussi les syndicalistes attribuent ces bons résultats aux réformes entreprises : la flexisécurité en général et les réformes les plus récentes en particulier.

La flexisécurité, c'est bien évidemment un mélange de flexibilité et de sécurité. Flexibilité pour les entreprises, sécurité pour les salariés. L'idée centrale est que plus les entreprises ont de facilités à licencier, plus elles ont tendance à embaucher.

Flexibilité

Une entreprise en plein développement recherchera une main d'œuvre d'appoint. Si cette bonne conjoncture se confirme, elle intégrera cette main d'œuvre, qu'elle formera sans doute. Mais si le marché se retourne, l'entreprise devra réduire ses effectifs. Si les licenciements sont interdits ou coûteux, pour des raisons purement juridiques, cet ajustement de la main d'œuvre ne pourra se faire. Voilà un frein sérieux à l'embauche.

Aux incertitudes du marché s'ajoutent celles de la réglementation et de la politique économique : les entrepreneurs hésitent à s'engager dans le long terme. Or, l'embauche est un engagement, dans tous les sens du terme. En France, les gouvernements successifs ont fait le choix de surprotéger l'emploi. Une fois obtenu, un emploi est une sorte de droit social à vie. Mais dans les entreprises où les effectifs ne sont plus en rapport avec les débouchés, le droit social est illusoire et c'est la précarité qui attend tôt ou tard les salariés. Le droit disparaît avec l'entreprise ...

Sécurité

Le côté sécurité de la flexisécurité est caractérisé par une indemnisation assez forte du chômage. Mais cette indemnisation est soumise à de nombreuses conditions. Le chômeur ne peut rester passif. Il bénéficie de possibilités nombreuses de formation et de contrôles de sa disponibilité et de sa motivation afin d'éviter que le chômage ne s'installe dans la durée. Il y a non seulement obligation de formation, mais aussi menaces de sanctions financières en cas de non-respect des obligations.

Ces dispositions ont le mérite de donner au chômage sa vraie signification : c'est une mutation professionnelle, qui déplace les travailleurs des entreprises, des métiers et des secteurs en sureffectifs vers des entreprises, métiers et secteurs en expansion. Ce chômage est encore appelé « frictionnel » : il résulte des tensions, des « frictions » qui naissent nécessairement dans un marché du travail en mouvement. Il n'est pas destiné à durer longtemps : juste le temps de « sauter » d'une emploi à l'autre.

Le conflit du vieux et du neuf

L'expérience danoise remonte à 1999, avec une très grande flexibilité sur le marché du travail et des politiques actives de l'emploi. Elle part de l'idée suivant laquelle les emplois n'ont rien de statique ou de figé ; des milliers d'emplois sont détruits chaque jour et des milliers sont créés (en France pratiquement 10 000 par jour), ce qui fait que plusieurs millions de personnes chaque année perdent des emplois et rejoignent le chômage quand des millions d'autres font le chemin inverse. Dans ces conditions, la flexibilité facilite cette mobilité permanente et réduit le temps de chômage entre deux emplois.

C'est là une grande différence avec la France : l'accent est mis sur les emplois nouveaux et pas sur les combats d'arrière-garde, chers à Arnaud Montebourg, qui visent à conserver les emplois condamnés par l'évolution de la concurrence et des clients. Il y a toujours conflit entre le neuf et le vieux : mais il n'y a pas de croissance sans innovation. On regarde ainsi l'avenir et pas le passé.

Les Danois se sont donnés un code du travail simplifié et l'Etat fixe le moins de règles possibles ; rien à voir avec le maxi code à la française.

>>

Le Danemark n'est pas un paradis libéral

C'est sans surprise que depuis la mise en place de la flexisécurité, le taux de chômage a diminué de moitié au Danemark. Il est même resté bas en dépit de la crise. Face à la crise, le gouvernement (de gauche) n'est pas revenu sur la flexisécurité. Tout au contraire, il en a durci quelques traits. Les jeunes de moins de trente ans, sans diplôme et disponibles, cessent de recevoir l'aide sociale, doivent suivre une formation et touchent seulement une allocation comparable à celle des étudiants. Depuis, les chômeurs trouvent plus rapidement du travail.

Pour autant, peut-on faire du Danemark un paradis libéral ? C'est un pays qui a les prélèvements obligatoires parmi les plus élevés, talonné il est vrai par la France. Il en va de même pour les dépenses publiques. Le pourcentage de ceux qui travaillent dans le secteur public est également très élevé. Le taux de syndicalisation aussi, mais il est vrai que ces syndicats ne se prennent pas pour des partis politiques ou pour les hérauts de la lutte des classes. Le consensus social y est plus fort qu'en France.

Et si on essayait la liberté contractuelle ?

La leçon de la flexisécurité, c'est qu'un peu de liberté donne déjà de meilleurs résultats que les rigidités engendrées par des règles paralysantes. L'exemple allemand des réformes Schröder montre également que tout ce qui va dans le sens d'une plus grande mobilité, flexibilité, sur le marché du travail, associé à un droit du travail moins rigide, favorise l'emploi et la baisse du chômage. De ce point de vue, la décision récente du gouvernement allemand, suite à l'accord passé entre la CDU-CSU d'Angela Merkel et les sociaux-démocrates du SPD, d'établir pour la première fois un salaire minimum en Allemagne est une mauvaise nouvelle pour l'emploi. Certes, les Allemands ont eu la sagesse de fixer un taux de 8,50 euros bruts de l'heure bien inférieur au taux français (9,53), mais il n'en reste pas moins que le SMIC est un prix bloqué, ce qui provoque des déséquilibres : un institut évalue à 900 000 le nombre d'emplois menacés par le SMIC allemand : un drôle de progrès social !

De toutes façons, en France on est loin de toute cette philosophie et des décisions comme celles de 2008 sur la modernisation du marché du travail sont loin d'être au niveau du problème. La récolte a été maigre : rupture conventionnelle du contrat (mais assorti de clauses trop lourdes), contrat de mission pour les cadres, allongement de la période d'essai. Tout cela n'est pas à la hauteur de la lutte contre un chômage de masse.

Bien que bienfaitrice par certains côtés, la flexibilité elle-même serait-elle la panacée ? Une vraie réforme libérale consisterait à restaurer une authentique liberté contractuelle, avec libre contrat personnel, libre salaire, libre temps de travail et libres conditions de travail. Au pays de Colbert, ce serait une vraie révolution.

Jean Yves Naudet

Déficit budgétaire : la France tiendra ses engagements

Elle n'a pas obtenu un nouveau moratoire de la part des autorités bruxelloises !

Alire certains titres aujourd'hui, et notamment celui de la une du Figaro, on pourrait croire que Manuel Valls est entré de plain pied dans un ambitieux programme de réformes, donnant ainsi raison à Mario Draghi : la France prendrait enfin le chemin de la libération économique, balisé par le pacte de responsabilité.

Peut-être cette heureuse évolution se précisera-t-elle au cours des prochains mois. Pour l'instant, la France est bien obligée

d'accepter la discipline européenne, puisqu'elle a essuyé un refus à Bruxelles. Nos émissaires (Sapin et Montebourg) demandaient un nouveau sursis. Le dernier avait été accordé en 2013 avec pour objectif 3 % du PIB. Hélas, il n'en a rien été puisque le budget a été voté en 2014 avec un déficit de 4,2 % : les impôts ne sont pas rentrés, le bon vieil effet Laffer ayant joué. A nouveau sollicitée, la Commission Européenne a opposé un refus pur et simple : ce doit être 3 % en 2014 et la cible de 0 % de déficit « structurel »

devra être atteinte en 2015. « La France tiendra ses engagements » parce qu'elle n'a pas été autorisée à y échapper ! Encore s'agit-il évidemment d'un vœu pieux, car on ne voit pas comment les 50 milliards d'économies, déjà bien modestes, pourraient être réalisés. Il est vrai qu'un commentateur autorisé (Télématin) a fait savoir que la seule baisse de 1% de la valeur de l'euro rapporterait à notre pays l'équivalent de 140 milliards d'économies. On peut toujours rêver... Pour l'instant Valls n'est pas Cameron. •

La farce de l'Euro fort

Mario Draghi veut pratiquer une « dévaluation compétitive ». Pourquoi ?

Comme son nom l'indique, pour rendre la zone euro plus compétitive. Le Président de la Banque Centrale Européenne a fait plaisir aux Français, aux Italiens et à tous ceux qui estiment que la politique de la BCE a été trop rigoureuse et que tous les maux de leur pays viennent de « l'euro fort » ; les plus extrêmes ne veulent plus d'euro du tout (les libéraux non plus, mais parce qu'ils rejettent toute monnaie émise par une banque centrale sous contrôle des dirigeants politiques).

En fait l'euro n'est pas fort, et n'est pour rien dans la mauvaise santé des pays qui critiquent la BCE pour sa gestion « à l'Allemande ». L'euro est fort parce que le dollar est faible et l'émission d'euros est juste un peu moins relâchée que celle du dollar. Par rapport à d'autres monnaies, comme le franc suisse, l'euro n'a cessé de se déprécier sur le marché des changes.

La dévaluation « compétitive » serait-elle donc un remède miracle ? Tout d'un coup, les prix des produits européens payés en euros seraient meilleur marché, nos exportations se gonfleraient et nos balances commerciales deviendraient excédentaires. Oui, mais nos importations revendraient plus cher, en particulier l'énergie et les matières premières dont l'Europe ne peut se passer, de sorte que les effets sur la balance sont incertains.

Il y a surtout un fait révélateur : l'Allemagne est le deuxième exportateur du monde et l'euro « fort » n'a pas entravé ses exportations. C'est que la compétitivité s'obtient avant tout par la bonne santé des entreprises, qui, elle-même, dépend de l'environnement social, juridique, politique. De ce point de vue, la « dévaluation » (il faudrait dire « dépréciation » puisqu'il n'y a plus de valeur fixe des monnaies) n'a aucun effet sur la compétitivité : quand les structures d'une économie dis-

suadent les entrepreneurs, pénalisent l'investissement, découragent le travail, ce n'est pas un coup de fouet artificiel qui peut changer les choses. De plus, déprécier volontairement une monnaie, c'est voler tous ceux qui ont des créances libellées dans cette monnaie. Les Anglais qui ont déprécié la Livre de quelque 25 %, ce qui n'est pas à leur honneur, ont réalisé en même temps une totale réforme des finances publiques et un grand programme de privatisations. Et c'est cela qui a permis le redressement spectaculaire de l'Angleterre.

Mario Draghi estime-t-il que les pays de la zone euro en mauvaise santé vont réformer à tout va ? Ou a-t-il comme les Anglais l'intention de voler les créanciers de l'Europe avec une bonne inflation ? Ou se livre-t-il à un jeu purement politique pour renforcer sa position ? Quelles que soient ses intentions, l'Euro fort demeurera une farce – peut-être un drame. •

N'oubliez pas d'éteindre l'électricité !

Vous paierez une « rétrofacture », sauf si Madame Royale vous arrange le coup

Vous vous étiez sans doute réjouis de la mesure prise par le gouvernement Ayrault, un mois après l'élection de François Hollande : limiter la hausse du prix de l'électricité vendue par EDF à 2%, alors que la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) avait exigé une facture plus salée : 5,7% d'abord, puis 9,6%. Voilà des socialistes qui amélioraient votre pouvoir d'achat !

Il est déjà curieux que dans notre pays ultralibéral le prix de l'énergie ne soit pas régi par la loi de l'offre et de la demande mais par un organe administratif qui se guide sur l'évolution des coûts du producteur d'énergie. Comme

EDF dispose d'un quasi-monopole, ses coûts peuvent s'envoler, le consommateur paiera. Quelques concurrents (Eni, DirectEnergie, Lampiris) ne pouvant contraindre EDF, ont été assez courageux pour dénoncer les pratiques anti-concurrentielles françaises.

Patatras ! Le Conseil d'Etat, après la Cour de Justice Européenne, a constaté qu'en obéissant au gouvernement, EDF avait pratiqué un prix de dumping, très inférieur au coût. Retour à la case départ : les clients qui ont bénéficié entre juillet 2012 et 2013 d'un tarif de faveur, doivent dans les deux mois payer la différence : 28 millions de foyers sont concernés

par cette « rétrofacturation ».

Madame Royale, Ministre de l'Énergie, promet d'arranger les choses. Il n'y aura pas de hausse de l'électricité d'ici deux mois : « La règle juridique passe après le choix politique », a-t-elle argumenté, pleinement instruite de ce qu'est l'état de droit. Cependant, pour calmer le Conseil, l'Europe et les concurrents, l'Etat va rembourser le montant de la facture aux clients qui voudront bien faire des économies d'énergie – et du même coup sauver la planète. Chaque fois que vous éteindrez la lumière, vous paierez ainsi une partie de votre rétrofacture. •

Carême libéral

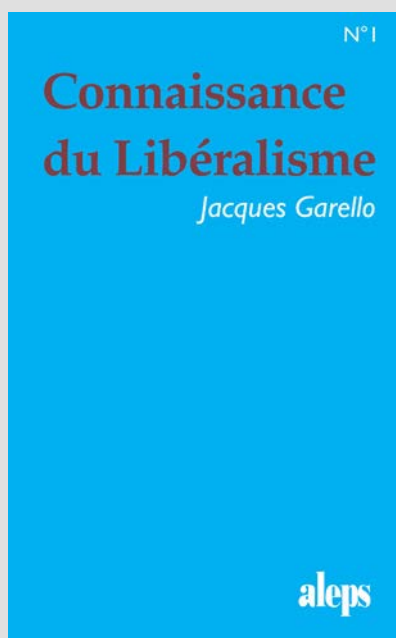
Nous voici à la fin du Carême et j'en termine aussi avec cette courte série d'articles dans lesquels j'ai essayé d'en revenir à ce qui me semble essentiel. Si vous m'avez suivi – dans les grandes lignes au moins – n'hésitez pas à faire découvrir autour de vous le libéralisme dans ses dimensions philosophique, morale et religieuse. C'est aux jeunes en particulier qu'il faut dévoiler cette face du libéralisme, car ils sont à la recherche de repères solides, dont ils ont été souvent privés par le système éducatif et la vulgate économique. On leur a menti sur le sens, la grandeur et les exigences de la liberté. Faisons de la liberté le message d'espoir, faisons de la dignité la vertu des hommes libres.

Jacques Garelo

Vingt propositions pour faire connaître le libéralisme

Voici quelques formules de nature à provoquer réflexion et débat avec ceux qui n'ont pas (encore) la chance d'être libéraux et ignorent le sens du libre échange et de la libre entreprise. La liste n'est pas exhaustive : libre à vous de l'allonger !

Elles sont reprises de l'opuscule « Connaissance du libéralisme » (2013)



1. La liberté est un chemin, non un destin
2. Le libéralisme soumet la liberté des actes à la dignité des personnes
3. Le libéralisme économique soumet l'échange et l'entreprise au service des personnes
4. Le progrès économique est né avec l'échange marchand
5. On échange des services, le but du marché est de servir les autres pour être soi-même servi
6. La loi du marché c'est la loi des autres
7. Le marché assure la commune destination des activités
8. Produire pour produire n'a aucun sens
9. Prétendre organiser le marché ou le contrôler à partir d'une administration centrale n'a aucun sens
10. Le marché est acceptation de l'autre, acceptation de la différence
11. Le processus marchand est un processus de coordination entre les êtres humains
12. Dans l'entreprise aussi les hommes échangent des services
13. Dans l'entreprise il n'est de richesse que d'hommes
14. Le profit mesure la qualité du service rendu par l'entrepreneur
15. La propriété et le profit stimulent la découverte des services à rendre
16. Les services rendus par l'entreprise et dans l'entreprise sont sous la gouvernance des propriétaires de l'entreprise
17. Sans propriété privée pas de responsabilité, c'est le défi qu'ont du mal à relever les services publics
18. Dans une économie de libertés nous sommes tous dépendants les uns des autres
19. L'économie est échange et l'échange est découverte et services des autres
20. La charité c'est l'attention portée aux autres, c'est la volonté de servir



L'essor des Forums des Libertés se poursuit. Pour l'instant Marseille, Paris, Aix, Toulon, Bordeaux ont été les premiers foyers de cet embrasement intellectuel qui devrait stimuler l'énergie de la société civile et éclairer la société politique en quête de programme. Sans nul doute le mouvement va s'amplifier avec ce printemps. Si vous avez de l'intérêt pour créer ce genre d'évènement, n'hésitez pas à joindre l'ALEPS, de préférence par le site www.libres.org.

Pierre de Lauzun, délégué général de la Fédération des Banques Françaises, ainsi que de l'Association française des Marchés Financiers (AMAFI) était le personnage le mieux placé pour aborder avec expertise et talent un sujet particulièrement « chaud », notamment après la crise : la morale des financiers et l'éthique de la finance.

Pourquoi le procès moral intenté à la finance ? L'origine de la crise ? Mais les organismes financiers en cause, Freddy Mac et Fanny Mae, ne sont pas des banques « capitalistes », mais bien au contraire des organes publics, chargés de distribuer des crédits à ceux que les circuits bancaires ont écartés : des insolubles qui achètent des logements qu'ils ne pourront jamais payer. Les agences de notation n'ont pas été vigilantes, car derrière cette opération il y avait l'Etat américain, qui donnait sa caution – mais ne l'a jamais versée, endetté qu'il était lui-même. Ces créances douteuses ont été ensuite incorporées dans des paquets de titres hétérogènes (la titrisation) et plus personne n'a su quelle était la valeur réelle des actifs qu'il avait en portefeuille. Rien à voir avec la finance.

Les traders et leurs bonus ? C'est la juste récompense pour l'argent qu'ils font gagner à ceux qui ont placé leur argent, et c'est proportionnellement peu de choses. Les opérations boursières ? Les actions sont les seuls placements qui génèrent de la croissance, les actionnaires prennent tous les risques de l'entreprise, alors que les Français trouvent plus moral de mettre leur argent sur des livrets A, une épargne liquide mal rémunérée et qui finance des projets à très long terme et à la rentabilité douteuse (par exemple la Caisse des Dépôts et le « logement social »).

En fait les gens ne réalisent pas ce qu'est la finance, intermédiaire entre une nuée d'épargnants qui recherchent la sécurité et la rentabilité, et un grand nombre d'entreprises qui développent des projets en prenant des risques. Le marché financier, comme tout marché, est un système de signaux. Chaque fois que quelqu'un achète ou vend, il donne un signal qui va être perçu par d'autres, qui à leur tour traduiront leur interprétation en décision d'acheter ou de vendre. Nous sommes donc tous, peu ou prou, les acteurs du marché financier et à l'origine de son évolution. Le spéculateur fait la même chose, mais il est en général mieux informé, car il gagne de l'argent en regardant « plus loin » (à ses risques et périls). A la question : pourquoi les PME manquent-elles aujourd'hui de crédits, alors que les banques croulent sous leurs liquidités, Pierre de Lauzun répond que tout crédit est un risque et qu'on ne peut multiplier les risques sans augmenter les taux d'intérêt, donc on arriverait à des taux que personne ne pourrait supporter.

Les banques, il est vrai, ont progressivement pris l'habitude d'engager les fonds déposés par leurs clients, au lieu de prêter sur leurs fonds propres : voilà sans doute ce qui modifierait l'image et la réputation des banquiers. Enfin, il est erroné de croire que la finance est incontrôlée, c'est au contraire un des secteurs d'activité les plus réglementés. Souvent mieux vaut pas de réglementation du tout (et la mise en jeu de la responsabilité des banques) qu'une mauvaise réglementation.

Quatre vingt personnes ont participé à ce deuxième forum tenu à Marseille. Le Vice Président de l'Union Patronale des Bouches du Rhône Pierre André Lormant, le Président du Conseil de surveillance de la banque Martin Maurel, Bernard Maurel, ancien président de l'Association des Banques Françaises, Jean Michel Fouque, Président de Prado Epargne et des Assurances AG2R La Mondiale, étaient parmi les nombreux financiers présents dans la salle et intervenant dans le débat, comme plusieurs chefs d'entreprises, dont Monsieur Gérard Canavèse, cheville ouvrière des forums, et de très nombreux jeunes de l'association européenne Students for Liberty. C'est le club Lion de Marseille Prospective et sa présidente Dominique Bodelet, qui accueillaient ce forum et ont pris en charge l'organisation de la soirée.

L'Agenda libéral



Administrateur de l'IREF, Paul Beaumartin a créé à Bordeaux le Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Economie de Libertés (CEREL) et il anime aussi le Cercle Frédéric Bastiat de Bordeaux. Il avait organisé un premier forum de lancement en novembre dernier avec Jacques Garelo et le succès l'a encouragé à organiser un nouveau forum dont l'orateur était Maître Jean Philippe Delsol, avocat fiscaliste, administrateur de l'ALEPS et de l'IREF. Le thème du forum était celui du dernier ouvrage de Jean Philippe Delsol : «*Pourquoi je vais quitter la France* ». Dans ce livre, on a un genre de testament d'un jeune entrepreneur ; il n'est pas milliardaire, n'est pas assujéti à l'ISF, mais les impôts, le droit du travail et le harcèlement réglementaire ont eu raison de son dynamisme. Il va quitter la France.

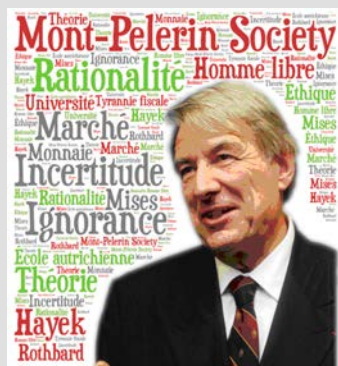
Mais, fait remarquer l'avocat, il s'expose dès lors à de multiples tracasseries. L'Etat français est plus sévère pour les « exilés fiscaux » que pour le grand banditisme : la comparaison des peines encourues est édifiante. Cette répression, pour injuste qu'elle soit, n'empêche pas des milliers de jeunes de fuir le pays et d'aller faire la richesse d'autres pays. Il faut mettre fin à cette hémorragie de « capital humain » : alléger la fiscalité (instaurer un impôt à taux unique, flat tax), libérer le marché du travail, diminuer le poids des administrations.

Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée, avec ici également une importante délégation des jeunes de « Students for Liberty ». Les participants ont pris la décision d'organiser au moins un forum par trimestre au cours de l'année.

Lu pour vous : livres, articles et sites



L'excellent site « **Contrepoint** » relate un événement marquant de la famille libérale, qui s'est déroulé le jeudi 2 avril à la Roche sur Yon, dans le cadre de l'Institut Catholique d'Enseignement Supérieur de Vendée.



Il s'agissait d'honorer Pascal Salin, Professeur Emérite à Université de Paris Dauphine, membre du collège présidentiel de l'ALEPS, et fondateur aux côtés de Jacques Garelo, du groupe des Nouveaux Economistes et de l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie à Aix en Provence. Il y a d'ailleurs un lien étonnant entre La Roche sur Yon et Aix en Provence, car la plupart des économistes qui enseignent à l'ICES sont aussi des professeurs et maîtres de conférences d'Aix.

Il n'y a pas de mystère : le lien, c'est le professeur Jean Yves Naudet, bien connu de vous, lecteurs de la Nouvelle Lettre. Ses origines vendéennes l'ont porté il y a fort longtemps à s'intéresser à cette tentative, assez rare en France, d'une université décentralisée et catholique. C'est le conseil général de Vendée qui, à l'initiative de Philippe de Villiers, avait lancé l'opération. C'est d'ailleurs Jean Yves

Naudet qui a prononcé l'allocution introductive.

De très nombreux économistes, collègues ou étudiants de Pascal Salin, avaient tenu à assister à cette cérémonie : se succédaient à la tribune Jean Didier Lecaillon, Pierre Garelo, Elizabeth Krecké, Guido Hulsmann, Georges Lane, Serge Schweitzer. Une preuve saisissante de l'importance de cette nouvelle génération de jeunes économistes, issus des enseignements de Pascal Salin et de Jacques Garelo, deux compères liés par une amitié de cinquante ans !

Pascal Salin a répondu avec son aisance habituelle : la macro-économie et le holisme sont des erreurs scientifiques car seuls les hommes agissent, la concurrence est un processus de découverte et non une situation de marché, la monnaie doit échapper aux banques centrales, l'impôt est arbitraire, etc. Pascal Salin a dénoncé l'exclusion qui frappe les économistes libéraux dans les universités françaises, il avait été sérieusement attaqué quand il a présidé le jury d'agrégation. Hélas la France confie ses élites aux grandes écoles et l'esprit universitaire ne règne pas dans l'enseignement supérieur ; triomphe de la « pensée unique ». Il faut avoir son courage et son talent pour mener le combat libéral dans ce pays. Il conclut sur cet appel : « *Ayez le courage de vos convictions, ayez le courage de penser autrement* ».

La semaine prochaine, nous observerons la trêve pascale. Nous vous donnons rendez-vous le 29 avril pour le numéro 1195. Bonnes Pâques